

M. Max Saltsman (Waterloo): D'accord. Nous reprendrons la question au comité quand les prévisions seront à l'étude.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

LE RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ «AIC-WINSPEAR DOANE» AU MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS

Motion n° 316—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'experts-conseils établi par la *AIC-Winspear Doane Limited* pour le ministère des Pêches et Forêts et mentionné dans la réponse à la question n° 2452 posée au cours de la dernière session.

M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, le sujet de cette motion a, sauf erreur, été discuté avec le député et il est disposé à la retirer du fait que les renseignements qu'il demande seront fournis en réponse à la motion 317.

M. Skoberg: J'accepte, vu l'esprit de collaboration de ce ministère, monsieur l'Orateur.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

LE RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ «INBUCON SERVICES» AU MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS

Motion n° 317—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'experts-conseils établi par la *Inbucon Services Limited* pour le ministère des Pêches et des Forêts et mentionné dans la réponse n° 2452 posée au cours de la dernière session.

M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, ce projet d'étude a été financé conjointement par le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve. Il contenait des analyses détaillées des coûts du navire et de l'installation et de la situation financière des entreprises qui s'occupent de l'industrie du poisson de fond congelé à Terre-Neuve. Cet aspect du rapport ne peut être déposé car il renferme des renseignements détaillés sur la situation financière de sociétés particulières. Toutefois, les experts-conseils ont effectivement rédigé un rapport distinct plus général où il n'est pas question des entreprises individuelles et de leurs opérations. Le gouvernement est disposé à déposer cette partie du rapport, sous réserve de l'autorisation du gouvernement de Terre-Neuve.

M. Skoberg: Je suis d'accord, jusqu'à ce que je voie le reste du rapport.

M. l'Orateur: Sous réserve des restrictions et des conditions formulées par le secrétaire parlementaire, la motion est adoptée.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Information Canada.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés? L'honorable député de Skeena a la parole.

M. Howard (Skeena): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Les ministériels mésusent et abusent du Règlement en cherchant à empêcher effectivement la mise au voix dans la plupart des cas et même la discussion du sujet de ces diverses motions portant production de documents. En plus de celles qui ont été reportées aujourd'hui, le *Feuilleton* compte déjà 50 de ces avis de motions qui doivent être débattues sous la rubrique qui revient tous les deux jeudis. En fait, les trois premiers mis à l'étude au cours de l'heure disponible de jeudi ont été reportés au 19 novembre, il y a de cela environ trois mois. Je crois, bien qu'il y aura demain trois mois. Il faudrait, je pense, examiner l'emploi abusif de la règle qui interdit au gouvernement de renseigner le public, j'estime, en effet, qu'on en abuse. Il faut trouver quelque autre méthode. Peut-être faudrait-il prévoir un bref débat sur la nécessité de fournir le renseignement en cause. On a trop souvent jeté le voile sur les questions d'intérêt public.

M. l'Orateur: Le point soulevé par le député n'est pas nouveau. A la suite d'une brève discussion à la Chambre, les représentants de tous les partis avaient convenu qu'en temps utile, voire le plus tôt possible, on enverrait au comité permanent de la procédure et de l'organisation toute la question des motions présentées par les députés, des résolutions et des bills d'intérêt privé. Je pense qu'il y a tendance, parmi les représentants des partis, à faire examiner la question. Je présume que l'on tiendra compte des instances du député de Skeena.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES SYNDICATS ET LE PROGRAMME ANTI-INFLATIONNISTE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au premier ministre? Mainte-